

Communiqué de presse – septembre 2025

1664 Blonde révolutionne la bière française

Cap sur 100 % d'Orge Responsable tracée et l'agriculture régénératrice dès 2026

1664 Blonde franchit une nouvelle étape pour transformer durablement le marché de la bière en France : dès 2026, 1 bière sur 10 consommée en France sera brassée avec 100 % d'Orge Responsable tracée, issue d'une filière exclusive, ségrégée⁽¹⁾ et innovante, co-construite par Brasseries Kronenbourg, Soufflet Malt et Soufflet Agriculture (filiales du groupe InVivo) depuis 2022. Les 3 partenaires renouvellent leur partenariat pour 2 ans supplémentaires (récoltes 2026 et 2027) et pérennisent ainsi cette démarche pionnière qui associe maintenant pratiques agricoles régénératrices, traçabilité totale grâce à la blockchain et engagements forts pour l'environnement, les agriculteurs et les consommateurs.

Un partenariat fondateur et visionnaire pour transformer la filière orge-malt-bière

La filière Orge Responsable tracée est une réussite concrète depuis son lancement en 2022. Les engagements ambitieux, pris par les trois partenaires pour **transformer 10 % du marché de la bière en France**, ont été entièrement réalisés.

En trois ans, le nombre d'agriculteurs partenaires est passé de 45 à 216 et plus de 5 800 hectares sont cultivés selon le cahier des charges de la filière Orge Responsable tracée au bénéfice de la bière 1664 Blonde. Tous les objectifs fixés – traçabilité, haute qualité, rémunération des agriculteurs et réduction de l'impact environnemental – sont atteints. Dès 2026, 1664 Blonde sera brassée avec 100 % de malt issu de cette filière, preuve que le changement est possible et réel.

Inscrite dans la démarche de filières durables « Semons du Sens », cette dynamique met en avant la culture d'innovation et le savoir-faire mondial de Soufflet Malt, engagé aux côtés de Soufflet Agriculture, pour une filière orge-malt-bière durable, traçable et résiliente. « *Le partenariat noué avec Brasseries Kronenbourg pour une filière orge-malt-bière Responsable, tracée et durable, s'inscrit parfaitement dans notre volonté de développer des solutions performantes et impactantes, qui assurent une véritable transition agroécologique. Pour accélérer, l'évolution de cette filière entièrement ségrégée vers des pratiques issues de l'agriculture régénératrice ouvre une nouvelle voie innovante, qui répond à nos ambitions conjointes. Nous sommes très fiers, avec l'ensemble des équipes partenaires, de partager ces valeurs et ces engagements forts avec Brasseries Kronenbourg* », se réjouit **Guillaume COUTURE**, **Président EMEA de Soufflet Malt**.

Une trajectoire pionnière pour la filière Orge Responsable tracée

Dès 2026, **1664 Blonde** devient la première et l'unique bière en France à garantir un approvisionnement à **100 % en malt issu de la filière Orge Responsable tracée**, avec une trajectoire orientée vers l'agriculture régénératrice. Ce choix ambitieux est à fort impact car il concerne 10 % du marché français de la bière, soit une bière consommée sur dix, et marque une avancée majeure dans la transformation de la filière.

Un partenariat prolongé de 2 ans avec des évolutions clés du cahier des charges

Soufflet Agriculture, Soufflet Malt et Brasseries Kronenbourg **renouvellent leur partenariat pour 2 ans supplémentaires** (récoltes 2026 et 2027) et en profitent pour intensifier leur engagement en intégrant de nouvelles exigences de cahier des charges renforcées et mesurables, tout en assurant la qualité brassicole et organoleptique du malt :

- **Transition vers l'agriculture régénératrice** : le cahier des charges franchit une étape déterminante en intégrant des pratiques issues de l'agriculture régénératrice dès les récoltes 2026 et 2027. Les agriculteurs partenaires sont accompagnés pour adapter progressivement leurs méthodes, notamment le travail du sol, la couverture végétale, la diversification des cultures, et la préservation de la biodiversité.
- **Compatibilité et ambition SAI Platform** : la filière vise la reconnaissance officielle par la SAI Platform, référence internationale en matière d'agriculture durable, avec l'objectif d'obtenir une reconnaissance avec le « Regenerating Together Framework » à l'horizon 2030.
- **Exigences renforcées sur le bas carbone** : le nouveau cahier des charges engage l'ensemble des partenaires agriculteurs sur des leviers à fort impact, notamment la réduction significative des émissions de CO₂ via l'utilisation de formes de fertilisation minérale bas carbone, et une gestion optimisée de la fertilisation azotée.
- **Suivi approfondi de la biodiversité** : les indicateurs de biodiversité sont renforcés, avec un suivi régulier sur les exploitations partenaires, la mise en place de couverts végétaux et la gestion raisonnée de l'utilisation des produits de protection des plantes.
- **Accompagnement des agriculteurs** : pour garantir la réussite de cette transition, un accompagnement spécifique est mis en place par Soufflet Agriculture afin de soutenir le déploiement des pratiques d'agriculture régénératrice sur le terrain, en s'appuyant sur l'innovation et l'expertise technique des partenaires.
- Et toujours : une traçabilité totale car chaque tonne d'orge et de malt issue de cette filière bénéficie d'un suivi précis, assurant qualité, transparence et reconnaissance des efforts sur le terrain.

Des engagements solides pour transformer la filière

Cette dynamique structurante incarne la volonté commune d'aller plus loin, avec des engagements mesurables sur la traçabilité, la qualité du malt, la rémunération des agriculteurs, la réduction de l'empreinte carbone et la préservation durable de l'environnement. Elle place la filière Orge Responsable tracée à l'avant-garde de la transition agricole et alimentaire en France et en Europe.

L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE : PRINCIPES ET AMBITIONS

Face au changement climatique, notre conviction est forte : l'agriculture fait partie des solutions. Mais une agriculture résiliente, durable, résolument tournée vers des pratiques agricoles régénératrices. Bien qu'il n'existe pas encore de cadre universel, de nombreux consensus émergent et plusieurs initiatives proposent des référentiels structurés pour accompagner les agriculteurs vers l'adoption de ces pratiques agricoles durables.

L'agriculture régénératrice est une approche agricole globale, dont l'objectif principal est de restaurer et améliorer la santé des sols. Cette approche valorise la synergie entre les systèmes de cultures et d'élevage. Elle repose sur un ensemble de pratiques agricoles dont le déploiement contribue également à la lutte contre le dérèglement climatique et contre l'érosion de la biodiversité, tout en devant assurer une productivité et une performance économique suffisantes pour maintenir durablement une activité agricole rentable, résiliente et compétitive.

Une filière ségréguée et blockchainée, unique en France, pour 1664 Blonde

Grâce à une filière totalement ségréguée et tracée via la solution blockchain « Transparency » proposée par Soufflet Malt, 1664 Blonde est **la première bière française à garantir dès 2026 un malt d'orge 100 % issu de l'agriculture responsable et régénératrice**.

Cette traçabilité inédite, accessible à tous grâce à un QR code sur chaque pack et bouteille, permet de retracer le parcours de la bière, du champ à la dégustation, et d'offrir aux consommateurs une expérience digitale immersive. Désormais déployée depuis mi-2025 dans les Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR), cette approche a conquis depuis le lancement, plus de **370 000 utilisateurs qui restent en moyenne 2mn connectés**, preuve de l'engagement pionnier de la filière et de l'adhésion du public.

« Garantir dès 2026 que 100 % du malt d'orge utilisé pour 1664 Blonde provienne d'une agriculture responsable, qui va toujours plus loin avec de nouvelles pratiques en agriculture régénératrice, est un engagement fort, inscrit dans la durée. Parce qu'elle représente une bière consommée sur dix en France, cette initiative dépasse notre seule marque : elle contribue à transformer durablement la filière bière tout entière », souligne **Agnès d'Anthonay, Directrice Senior Corporate Affairs de Brasseries Kronenbourg**.

IMPACT DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : CHIFFRES CLÉS 2025

- **216 agriculteurs partenaires engagés**, soit **+80% par rapport à 2024** (120 agriculteurs), répartis dans les régions Grand Est, Bourgogne (notamment Champagne et Barrois-Côte d'Or) et Brie-Picardie.
- **5 830 ha** de surfaces cultivées soit plus de 8 000 stades de rugby.
- **5,5 espèces végétales différentes** cultivées en moyenne par exploitation (vs 5 en 2024).
- **99 ha de jachères mellifères** implantées, favorisant les pollinisateurs et la biodiversité.
- **635 ruches** déployées sur **38 exploitations**, soit environ **19 millions d'abeilles**, contre 236 ruches en 2024.
- **211 km de haies ou bordures boisées**, soit près de **4 fois plus qu'en 2024** (53 km).
- **85 nichoirs** installés sur **34 exploitations**, contre 25 nichoirs en 2024.
- **Plus de 460 perchoirs** en place sur **61 exploitations** (vs 151 perchoirs en 2024).

(1). En agriculture, un produit « ségrégué » est un lot bien distinct, tracé séparément pour garantir son origine ou ses caractéristiques spécifiques.

A propos d'InVivo

Le groupe InVivo est l'un des premiers groupes européens agricoles avec un CA de 11,7 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de 15 000 salariés, dont 10 000 en France. Implanté dans 39 pays, il regroupe 90 sites industriels, dont 54 en France. Ce pilier de la souveraineté alimentaire intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette, en étant leader sur chacune de ses quatre grandes activités stratégiques : Négoce international de grains ; Agriculture ; Agroalimentaire (Malt, Pôle blé, Vin) ; Jardinerie et distribution alimentaire. Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète le dispositif pour accélérer la transformation de ces activités, vers la 3ème révolution agricole.

Semons du Sens (semonsduens.fr) incarne la démarche qui fédère l'ensemble des filières agricoles durables portées par les entreprises du groupe InVivo. La filière Orge Responsable tracée s'inscrit pleinement dans cette dynamique, illustrant l'engagement concret du groupe pour une agriculture innovante et respectueuse de l'environnement.

Pour en savoir plus : invivo-group.com - [@InVivoGroup](https://twitter.com/InVivoGroup)

A propos de Soufflet Malt

Soufflet Malt est le leader mondial du maltage, avec 40 malteries réparties dans 20 pays en Europe, en Asie, en Afrique, en Australie et en Amérique. Employant plus de 2 300 collaborateurs, Soufflet Malt dispose d'une capacité de production annuelle de 3,7 millions de tonnes de malt afin de répondre à la demande de ses clients - grandes brasseries internationales, brasseurs artisanaux, distillateurs et autres acteurs industriels - dans le monde entier.

S'appuyant sur ses racines agricoles locales et sa présence mondiale, notamment grâce à la distribution par Country Malt Group en Amérique du Nord et Cryer Malt en Asie, Soufflet Malt est un fournisseur de malt de qualité reconnu, au service de ses clients à travers des marques telles que Canada Malting Co. Ltd, Great Western Malting, Durst Malt, Bairds Malt, Castle Malting, Tchecomalt et Barrett Burston. Engagé à être un pionnier dans le domaine des solutions durables pour le malt, Soufflet Malt reste résolument tourné vers l'innovation tout au long de sa chaîne de valeur.

Notre vision : libérer le pouvoir du malt (Unleash the power of malt).

Pour plus d'information : souffletmalt.com

A propos de Soufflet Agriculture

Soufflet Agriculture est le premier collecteur de céréales en Europe. Présente dans les principales régions de grandes cultures en France ainsi qu'en Europe, l'entreprise assure la collecte, le stockage et la commercialisation des productions agricoles, et exerce une activité de distribution d'agrofouritures. Soufflet Agriculture accompagne chaque jour l'agriculteur dans le pilotage de son exploitation pour davantage de rentabilité et de durabilité. Un accompagnement, de l'amont à l'aval, qui conjugue des solutions agronomiques de terrain, des propositions digitales et une valorisation des productions. Soufflet Agriculture est engagé dans la démarche de filières agricoles durables Semons du Sens pour agir en faveur de la transition agricole et alimentaire.

Pour plus d'information : www.invivo-group.com/fr/activites/agriculture/soufflet-agriculture

À propos de Brasseries Kronenbourg, brasseur français depuis 360 ans

Filiale française du Groupe Carlsberg depuis 2008 et brasseur en Alsace depuis 1664, Brasseries Kronenbourg est le premier brasseur français. Nous produisons environ 600 millions de litres de bière par an dans la plus grande brasserie de France à Obernai (Bas-Rhin) et détenons 25 % du marché à travers un portefeuille de marques diversifiées : 1664 (la bière française la plus vendue dans le monde), Grimbergen (la bière de dégustation la plus demandée), Tourtel Twist (une boisson à base de bière 0,0 % d'alcool et de jus de fruit), Kronenbourg (le grand nom de la bière alsacienne), Carlsberg (la grande marque internationale), SkØll Tuborg (la bière tendance), Somersby (la fusion entre la bière et les saveurs fruitées), La Bête (la bière du nord qui révèle les forces du malt), ...

Forte de 360 ans d'expérience, Brasseries Kronenbourg, c'est plus de 1000 passionnés de la bière en France.

Pour plus d'information : <https://kronenbourg.com>

Contact Presse :

Jean-Pierre Tuil - IMAGE ET ENTREPRISE - jptuil@image-et-entreprise.com - mob : 06 81 47 12 48

Constance Boudet du Mochet – InVivo – cboudetdumochet@invivo-group.com - mob : 06 15 61 82 44

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION